

**Secrétariat :**

DEAL Réunion – Valentin Le Tellier

Tel: 02 62 94 72 44 – 06 92 56 30 56

Mél : comite-eau-biodiversite-

reunion@developpement-durable.gouv.fr

### Compte-rendu

<b>Version</b>	Version 2 du 30/04/2025
<b>PJ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diaporama DEAL (20250404_presentation_deal_comm_ressource_v3.pdf)</li> <li>- diaporama BRGM – EVP eaux souterraines Nord (250404_BRGM_EVP_CommissionRessources_v2.pdf)</li> <li>- diaporama BRL – EVP rivière du Mât (20250404_presentation_BRL_EVP_riviere_mat_comm_ressource.pdf)</li> <li>- diaporama Office de l'eau – bilan saison sèche 2024-2025 (20250404_presentation_oe_bilan_saison_seche.pdf)</li> </ul> <p><i>Ces pièces jointes, ainsi que le présent CR sont téléchargeables sur le portail du CEB 974 à l'adresse <a href="https://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/seance-du-4-avril-2025-a246.html">https://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/seance-du-4-avril-2025-a246.html</a>.</i></p>
<b>Ordre du jour</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Avancement des études volumes prélevables : <ul style="list-style-type: none"> <li>• EVP des nappes du littoral Nord (BRGM)</li> <li>• EVP rivière du Mât (BRL)</li> </ul> </li> <li>2. Plan régional de gestion de la ressource en eau (DEAL)</li> <li>3. Outil de suivi des prélèvements (DEAL)</li> <li>4. Bilan de la saison sèche 2024-2025 (OE / DEAL)</li> </ol>
<b>Participant.e.s</b>	cf. annexe 1

# 1. Avancement des études d'évaluation des volumes prélevables (EVP)

## EVP des nappes du littoral Nord

Bertrand Aunay (BRGM) présente la méthode et les résultats de l'étude d'EVP eaux souterraines Nord (cf. *diaporama en PJ*). Cette EVP a été mise en place du fait d'un déséquilibre quantitatif entre les prélèvements et la recharge des nappes sur les communes de Saint-Denis et Sainte-Marie (> 5 %, seuil issu de la méthodologie nationale) et de la tendance à la baisse de 4 piézomètres.

Claude Clergue (Ecologie Réunion) : est-il possible de juguler l'intrusion saline ?

Bertrand Aunay : c'est possible mais pour le moment ce n'est pas le sujet sur le Nord (à l'inverse d'autres territoires comme le Gol), car aucune intrusion saline n'y est observée à ce jour, ce qui ne permet d'ailleurs pas de caler le modèle et de faire des prévisions. Historiquement, une intrusion saline a été observée au niveau de Gillot, mais c'était sans doute lié à un problème de positionnement du forage.

Jean-Paul Maugard (FDAAPPMA) : est-ce que les scénarios tiennent compte de l'évolution de la démographie ?

Mickaël Pausé : les simulations de nouveaux forages intégrées dans les scénarios permettent de répondre à l'évolution démographique, conformément au Schéma directeur d'alimentation en eau potable de la CINOR (SDAEP).

Claude Clergue : pourquoi l'étude conclue-t-elle à l'absence de problèmes alors qu'une usine de désalinisation d'eau de mer a été installée à Saint-André ?

Nicolas Touzet (CISE Réunion) : cette installation temporaire était liée à la conjecture de la sécheresse et à des problèmes de réseaux.

Roland Troadec (personnalité qualifiée) : le couple ruissellement/infiltration a-t-il été pris en compte ?

Bertrand Aunay : oui, le modèle utilisé s'appuie sur une simulation des débits des rivières (ruissellement) et des recharges de nappe (infiltration).

Pierre Valade (personnalité qualifiée) : l'étude indique qu'il n'y a pas d'impact sur les débits des cours d'eau. Quels cours d'eau et quelles données ont été prises en compte ?

Bertrand Aunay : les informations détaillées sont données dans le rapport, qui conclue à une évolution modérée pour les simulations des scénarios 1 et 2, avec une baisse des débits à l'étiage. Seules les rivières pérennes ont été considérées, et l'impact biologique des baisses de débit n'a pas été évalué dans cette étude.

Gilles Hubert (Département) : actuellement les prélèvements ont surtout lieu dans les eaux superficielles. Faut-il ré-orienter cette stratégie ?

Bertrand Aunay : les eaux superficielles seront a priori moins disponibles dans le futur du fait du changement climatique. Il paraît effectivement pertinent de prélever relativement plus dans les eaux souterraines, sans pour autant passer à 100 % d'eaux souterraines.

Vayana Dominique (TO) : quel est le niveau d'avancement des EVP sur les autres secteurs ?

Bertrand Aunay : les EVP ouest et Sud ont été lancées en 2024. [note post-réunion : voir la page dédiée aux EVP sur le site de la DEAL : <https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-volumes-prelevables-a-la-reunion-a1309.html>]. La problématique de l'intrusion saline est très prégnante dans l'ouest. Les premiers résultats de l'étude sont attendus début 2026 pour la partie Sud (Etang salé à Trois bassins) et d'ici 3 ans pour la nappe de la plaine des Galets (Saint-Paul), où les mécanismes sont plus complexes.



## EVP de la rivière du Mât

Mathilde Leleux (BRLi) présente la méthode et les résultats de l'étude d'EVP de la rivière du Mât (cf. *diaporama en PJ*).

Jean-Paul Maugard : il s'agit d'une très bonne étude, très claire. Le choix à faire est désormais politique.

## 2. Plan régional de gestion de la ressource en eau

Valentin Le Tellier (DEAL) présente le contexte et le contenu du projet de plan de gestion de la ressource en eau, qui doit détailler la feuille de route de la commission ressource validée par le CEB en 2021. Le plan est constitué d'un tableau détaillé listant des actions, auquel sera adjoint un document de synthèse faisant ressortir les priorités. Une première proposition de priorisation figure dans le diaporama présenté (cf. *diaporama DEAL en PJ*).

Gilles Hubert : quelles sont les modalités de recharge des nappes ?

Bertrand Aunay : selon le caractère plus ou moins inertiel des nappes, les recharges peuvent intervenir immédiatement après les pluies, ou bien dans les 3 mois suivant les fortes pluies. L'outil MétéeauNappes qui sera déployé en 2025 à La Réunion permettra de connaître et prédire la disponibilité de la ressource sur différents piézomètres de surveillance.

Valentin Le Tellier : le plan d'actions aborde la question de la recharge via la préservation ou la restauration de l'infiltration naturelle de l'eau, en luttant contre l'artificialisation des sols.

Vayana Dominique : le plan d'actions est très fourni et il est important de le prioriser, en créant des synergies avec d'autres plans (ex : le programme de mesures ou le plan eau DOM). Il faut veiller à tenir compte des capacités à faire de chaque acteur, mobilisées en priorité sur les actions réglementairement obligatoires.

Sabine Bielsa (DEAL) : il peut être intéressant d'échanger sur les critères de priorisation des actions.

Valentin Le Tellier : le CEB est invité à s'exprimer spécifiquement sur la pertinence des actions proposées, les pilotes et partenaires associés, les échéances, avancement et niveau de priorisation. Un critère intéressant de priorisation pourrait être le niveau d'économies d'eau attendues des actions.

Jean-Paul Maugard : le critère financier est également à prendre en compte.

Gilles Hubert : c'est vrai, mais il ne doit pas être le premier.

Façal Badat (office de l'eau) : que faisons-nous des points de mesure qui disparaissent ?

Marie Lacoste : ces points sont essentiels à la réalisation des études comme les EVP, il faudrait instaurer des servitudes pour les protéger.

Marie Lacoste (CBNM) : le sujet concernant la désartificialisation des sols pour faciliter l'imperméabilisation paraît essentiel.

Roland Troadec : Beaucoup d'actions concernent la connaissance. Il s'agit de sujets essentiels, mais qui doivent ensuite donner lieu à des actions concrètes à organiser via la gouvernance.

Valentin Le Tellier : les actions de connaissance permettront de prioriser les investissements. De nombreuses autres actions concrètes sont proposées dans le plan.



Mélodie Gosset (DEAL) : sur l'exemple des EVP, les études doivent conduire à un arrêté préfectoral définissant des volumes par usage à l'échelle de la masse d'eau, avec des réductions de prélèvement concrètes en découlant.

Gilles Hubert : les décideurs politiques doivent intégrer d'autres enjeux. Tout l'intérêt du CEB est de tenir un rapport de force pour que les enjeux liés à la ressource soient bien pris en compte.

Marie Lacoste : il faut désormais veiller à ne plus opposer les uns et les autres et à sensibiliser tout le monde. Tous les usagers partagent la même ressource qu'ils doivent gérer ensemble.

Christian Léger (SEOR) : il est regrettable que les décideurs politiques ne soient pas plus représentés aujourd'hui à la commission.

*Le CEB est invité à s'exprimer spécifiquement sous 3 semaines sur la pertinence des actions proposées, les pilotes et partenaires associés, les échéances, avancement et niveau de priorisation.*

### 3. Outil de suivi des prélèvements

Valentin Le Tellier présente l'outil de suivi des prélèvements mis en place par la DAEL depuis 2023 avec l'appui de la Fabrique numérique (cf. diaporama en PJ).

Christian Léger : à quel pas de temps les préleveurs doivent-ils déclarer leurs prélèvements ?

Valentin Le Tellier : tout préleveur (petit ou gros) doit déclarer chaque mois avant le 8 les prélèvements faits le mois précédent. Les données sont plus ou moins précises selon l'enjeu du prélèvement : pour les gros prélèvements, on note par exemple des volumes à pas de temps journalier et des débits à pas de temps horaires (cours d'eau) voire de 15' (forages en zone de répartition des eaux). Pour les petits prélèvements (ex : captage agricole en cours d'eau) un relevé d'index de compteur mensuel peut être suffisant.

Sarah Bataille : la présentation met l'accent sur les prélèvements agricoles réalisés en période de sécheresse. Il est important de ne pas se focaliser uniquement sur ces prélèvements.

Valentin Le Tellier : le cas illustré dans la présentation est le premier test d'utilisation des données sur un cas pratique, à savoir la sécheresse 2024-2025. Lors de cette sécheresse, les 2 prélèvements ILO sur le bassin versant de la rivière du Mât ont pu se poursuivre pour leur part agricole à titre dérogatoire, mais avec un objectif de réduction de -75 % des prélèvements pour l'usage agricole (pas de restriction pour les prélèvements à usage AEP). Les données collectées ont permis de vérifier le respect de cet objectif de réduction.

Jean-Paul Maugard : est-ce que tous les préleveurs ont un compteur ? Est-ce que ces compteurs sont homologués ?

Juliette Rodicq : tous les préleveurs ont cette obligation, mais il n'existe pas de norme imposée pour le comptage. Des contrôles sont réalisés pour vérifier cette obligation.

Bertrand Aunay : il existe des méthodes de calibration pour d'autres appareils (comme les sondes de conductivité). A voir si l'équivalent existe pour les compteurs.

Sarah Bataille : chaque prélèvement est différent, il est difficile de tout normaliser. Par exemple, les prélèvements sont parfois quantifiés à l'aide de lecture du niveau d'eau ensuite converti en débit.



## 4. Bilan de la saison sèche 2024-2025

Matthieu Quittet (Office de l'eau) présente le bilan quantitatif de la saison sèche (*cf. diaporama an PJ*).

Juliette Rodicq (DEAL) présente les restrictions imposées via 3 arrêtés préfectoraux successifs sur la plupart des communes de l'île.

Gilles Hubert : il est important de bien communiquer sur les objectifs des restrictions et le fait que les restrictions sur les prélèvements à destination de l'irrigation dans l'ouest (via ILO) n'impactent pas les populations de l'Est. Sinon cela crée des conflits inutiles entre agriculteurs de l'ouest et habitants de l'Est.

Juliette Rodicq : les restrictions sur les prélèvements ILO ont été pris du fait de l'état critique de la ressource (niveau de crise de la rivière du Mât). Pour mémoire, l'arrêté cadre sécheresse prévoit l'interdiction totale de l'irrigation en période de crise (sauf goutte à goutte et arrosage des jeunes plants). Par dérogation, l'irrigation sur les périmètres ILO a été maintenue mais assortie d'un objectif de réduction de prélèvement de 75 % et de la mise en œuvre d'un suivi biologique de la rivière du Mât dans sa section aval.

Sarah Bataille : le Département a publié plusieurs vidéos au sujet de la gestion de l'eau via ILO à l'occasion de la journée mondiale de l'eau du 22 mars. Ces vidéos montrent notamment où est prélevée l'eau sur le bassin versant de la rivière du Mât [*note post-réunion : vidéos disponibles sur <https://www.departement974.fr/actualite/journee-mondiale-de-leau-2025>*].

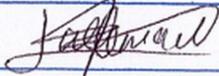
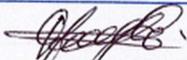
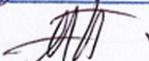
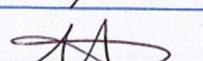
Axel Hoareau (CCEE) : au-delà de la nécessaire pédagogie, il faut anticiper la problématique, comprendre pourquoi il n'y a pas d'eau à Salazie et agir en conséquence.

Valentin Le Tellier propose que pour les prochaines commissions, chaque structure désigne le nom de la (ou des) personne(s) étant amenée à la représenter au sein de la commission. En effet, le CEB en séance plénière a validé le fait que tous les membres du CEB étaient conviées aux réunions de la commission ressource. Actuellement, cela conduit à une liste de diffusion très large, dont seule une petite partie participe aux commissions. Cette proposition sera formulée dans le mail d'envoi du compte-rendu.



## Annexe 1 : Feuille de présence

### En présentiel :

Prénom / Nom	Structure	Signature
Sébastien BOUTIER	DEAL	
Anne-Sophie PAVET	Office de l'eau	
Mathieu QUITTET	office de l'eau	
Julien LALLENAND	Office de l'eau	
Faïçal RADMI	Office de l'eau	
Touzet Nicolas	Ceje Réunion	
Christian LÉGER	SEOR	
Axel HOAREAU	CC EE	
Claude Cocheret	Association Réunion	
Paul MAUGARD	FDAAPPYA	
Melodie GOSSET	DEAL-SEB	
Juliette RODICQ	DEAL-SEB	
Narie LACOSTE	CBNT	
Poland TROADEC	CERB	
Frédéric AURE	Chambre d'agriculture	
Roussseau Christophe	Région	
Cécile TECHED	ADIR	
Valentin LE TEulier	DEAL Réunion	
Bernard ROUBREAU	Elu CCER	

### En visioconférence :

- Sarah Bataille, Amélie Navarro, Magali Gardes : Conseil départemental
- Vayana Dominique : TO
- Mickaël Pausé : CINOR
- Bertrand Aunay : BRGM
- Claire Backenstrass : Météo France
- Pierre Valade : personnalité qualifiée
- Mathilde Leleux : BRLi
- Isabeau Jurquet : Réserve marine
- Eléa Mogliacci : RNNESP
- Bertrand Brohon, Christophe Castanier, Lionel Gardes : DAAF
- Stéphanie Durand : DEAL